

Vue d'ici



Édito

Chères Veuzéennes, chers Veuzéens,

Nous avons eu l'occasion de nous retrouver nombreux et nombreuses lors de la cérémonie des vœux au mois de janvier. Ce moment a permis de partager avec vous le bilan 2023 et les projets en cours ou à venir pour 2024. Merci à vous pour votre présence. Ce moment de communication est essentiel.

Comme indiqué dans l'édito de janvier, les travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée ont repris fin février/début mars. Vous avez tous été destinataires d'un flyer explicatif des zones et périodes impactées. Je tenais à vous remercier de votre compréhension pendant ces nouvelles phases de travaux. Normalement, nous aurons le plaisir de découvrir une première partie des aménagements avant l'été.

Enfin, le début de l'année est le moment de la préparation du budget qui sera voté début avril. Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, et malgré les difficultés liées à l'inflation, nous continuons de tout mettre en œuvre afin de soutenir les investissements et tenir nos engagements en matière de

réalisations en veillant à une gestion saine des dépenses.

Je profite de cet édito pour remercier l'ensemble du personnel communal qui œuvre chaque jour au bien-être de nos concitoyens ainsi que l'ensemble de mon équipe municipale qui reste mobilisée et à votre écoute.

Notre action consiste à mettre en œuvre une politique dynamique, capable de développer notre belle commune, l'embellir et la rendre agréable.

C'est le cœur de notre mobilisation quotidienne.

Très chaleureusement.

Nadège Placé,
Maire de Vue

Les travaux de la traversée de Vue ont enfin repris !

Les travaux avaient été stoppés à la suite des conclusions du diagnostic archéologique. En effet, celui-ci imposait à la commune d'intégrer des fouilles préventives aux phases de chantier à venir.

Aussi la ville a dû retenir un opérateur de fouilles et intégrer son plan de charge dans le chantier d'ensemble.

La fin des travaux route de Chauvé...

Les travaux d'enfouissement des réseaux étant finis route de Chauvé, il s'agit désormais d'aménager la chaussée. Les entreprises Eurovia et Vallois s'attachent donc à reprendre la voirie et à aménager un cheminement jusqu'au rond-point de la Tournerie.

...et la reprise de l'enfouissement des réseaux combiné aux aménagements urbains route de Paimbœuf et route de Nantes

Route de Paimbœuf et route de Nantes, les concessionnaires reprennent l'enfouissement des réseaux et les aménagements suivront aussitôt afin de réduire la durée totale des travaux. Ces travaux d'aménagement ont pour but de sécuriser la traversée de la ville, inciter les automobilistes à ralentir et valoriser les mobilités douces.

Des fermetures route de Paimbœuf prévues en journée de fin avril à l'été

Du 18 mars à fin avril, la route sera fermée entre 7h30 et 18h00 du petit parking du Lion d'or au parking de l'école Le Tenu (parking qui restera accessible).

De fin avril à début juillet, la route de Paimbœuf sera fermée entre 7h30 et 18h00 du rond-point de la Tournerie à l'angle de la route de l'Île (qui reste ouverte à la circulation).

Une circulation en alternat route de Nantes

La route de Nantes, quant à elle, n'est pas concernée par une fermeture mais uniquement par des périodes d'alternat permettant le passage des véhicules.



Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale

Lundi..... 9h00-12h00 / 14h00-17h00
Du mardi au samedi 9h00-12h00

Rendez-vous d'urbanisme :

Le service urbanisme vous accueille uniquement sur rendez-vous.

Permanence des élus :

Un élu est présent en mairie tous les samedis matins à disposition des habitants

Tél : 02 40 64 28 34

+ accueil@mairie-vue.fr

Horaires d'ouverture du dispositif de recueil des titres

Lundi, mardi, jeudi..... 13h30-17h00
Mercredi et vendredi..... 9h00-12h00
Samedi..... 9h00-12h00



Demande et remise sur RDV à prendre sur le site internet de la mairie : <https://mairie-vue.fr>

Tél. : 02 40 64 28 34

+ titre@mairie-vue.fr

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est entré en révision

Une révision du PLU pour quoi faire ?

La révision générale du PLU est une procédure réglementaire qui vise à actualiser et revoir l'ensemble des dispositions contenues dans le document d'urbanisme de la commune afin de s'adapter aux modifications de la législation, de la réglementation ainsi qu'aux évolutions de la commune et des besoins des habitants.

Les travaux ont débuté voici quelques mois...

Par délibération du 21 septembre 2022, le conseil municipal a engagé la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après une phase de recrutement d'un bureau d'études, les travaux ont débuté fin 2022, par une réunion de lancement (5 décembre) puis une phase de terrain des membres de la commission PLU (6 décembre). La commune est accompagnée par le bureau d'études Ouest Am'. Les travaux dureront environ 3 ans.

Qu'est qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

Le PLU est l'ensemble des documents qui organise le développement d'une commune en définissant des orientations et des règles d'urbanisme, selon un

découpage précis en différentes zones. Il permet d'encadrer rigoureusement l'utilisation du sol et les projets urbains, leurs styles architecturaux, leur impact sur l'environnement et sur le développement durable.

Il est composé de pièces écrites (comme le rapport de présentation ou le règlement) mais aussi de nombreux documents graphiques (cartes de zonage, cartes des servitudes d'utilité publique).

Le PLU s'inscrit avant tout dans une logique d'intérêt général.

Différentes étapes

La première étape consiste à dresser le diagnostic territorial : démographie, mobilités, paysages, activités économiques, environnement, foncier, habitat, risques, équipements...

Ensuite, une réflexion sur les enjeux permettra de définir les orientations du territoire pour les 10 prochaines années, formalisées par un document particulier : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Puis, ces orientations seront traduites dans un règlement écrit

et un règlement graphique (zonage) fixant les règles d'urbanisme sur l'ensemble du territoire. Les orientations d'aménagement et de programmation préciseront, pour leur part, les principes d'aménagement à respecter sur les secteurs et thématiques à enjeux (secteurs de projet...).

La révision du PLU entrera alors dans sa dernière étape : consultation des personnes publiques associées (Etat, Département, Communauté d'agglo, Chambre d'Agriculture...), enquête publique, puis approbation en conseil municipal.

Les modalités de concertation

Le PLU étant un projet communal, le conseil municipal a pour objectif de le partager en vue de favoriser les échanges avec l'ensemble de la population. Il a ainsi défini les modalités de concertation suivantes : une information régulière par le bulletin municipal, la possibilité de s'exprimer, par le biais d'un registre disponible en mairie, ou encore la tenue d'au moins deux réunions publiques dont les dates seront communiquées ultérieurement.



Un nouveau service sur la commune



Un relais pickup La Poste sera installé dans quelques semaines à côté de la bibliothèque, au 13 route de Nantes.

Ces consignes permettent de retirer des colis de jour comme de nuit, 7j/7 et 24h/24.

Modification des horaires de la bibliothèque depuis le 12 mars

Mardi : 16h00 - 18h30
Mercredi : 10h30 - 12h00
Samedi : 10h00 - 12h00

Contact : 02 40 21 24 87
lapauselecture@mairie-vue.fr

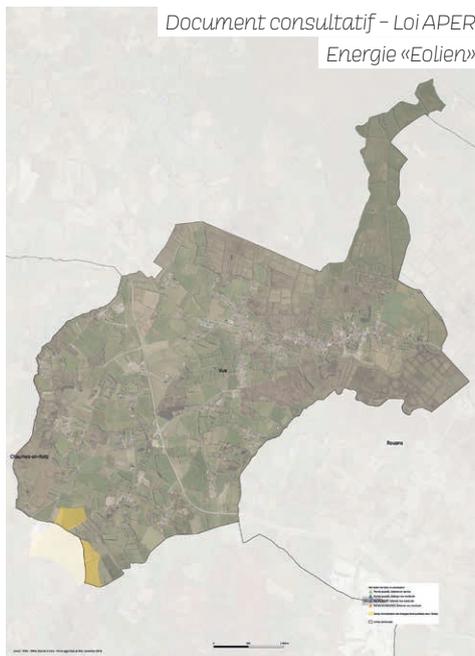


Zones d'accélération des énergies renouvelables

La commune de Vue s'engage pleinement dans la transition énergétique avec un premier travail démarré fin 2023 sur la définition de ses zonages d'accélération des énergies renouvelables (ZA Enr).

Afin de répondre aux exigences législatives et de contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan climat de l'agglomération, le conseil municipal a ainsi proposé un certain nombre de zones propices au développement de projets photovoltaïques, éoliens et de réseaux de chaleur.

Ce travail se poursuivra sur l'année 2024 et à l'avenir permettra peut-être de voir des projets se concrétiser sur le territoire en matière de production d'énergie et confortera le rôle de la commune dans son éco exemplarité.



Restaurant scolaire

Au mois de novembre dernier, un diagnostic a été réalisé afin d'évaluer le niveau de gaspillage alimentaire.

Après un travail de collaboration entre Restoria et la mairie, la moyenne obtenue est de 83,94 grammes par personne et par repas contre 92 grammes en 2022, ce qui représente une baisse significative.

Pour information, la moyenne est de 138 grammes au niveau national, sur le marché de la restauration en liaison froide (données ADEME 2020).

Les résultats encourageants sont le reflet d'une gestion rigoureuse.

Des améliorations sont toujours possibles afin de tendre vers le zéro déchet et les agents travaillent quotidiennement en ce sens avec les enfants.

Accueil périscolaire

Retour en images sur les nouveaux locaux pour les élèves de l'école Le Tenu.

Horaires 7h00-8h45 / 16h15-19h00



Conseil municipal des jeunes et des enfants élus



Une première rencontre a eu lieu mi-janvier, durant laquelle les jeunes élus ont pu rencontrer Madame le Maire ainsi que les élus de la commission affaires scolaires et faire connaissance. Suite à la visite de la mairie, les enfants du CMJE ont pu se mettre au travail lors de leur deuxième réunion qui s'est déroulée le 25 janvier.

Après un goûter bien mérité, ils ont présenté leurs premières idées et hiérarchisé leurs projets accompagnés de leurs élus référents.

3 grands axes ont été dégagés :

- ◆ L'intergénération : les jeunes élus prévoient de proposer aux personnes âgées de la commune de participer à une après-midi d'échange, de savoir et de savoir-faire, avec les enfants autour du jeu, du tricot, de la musique ou tout autre thème qui sera proposé par les participants ;
- ◆ Les loisirs : de nouvelles aires de jeux ;
- ◆ L'écologie : relancer le "world clean up day".

Nos jeunes élus découvrent ce que signifie préparer un projet, un budget ainsi que les délais de mise en œuvre.

Ils n'ont qu'un seul objectif : réaliser tous leurs projets avant la fin de leur mandature pour « faire plaisir » aux habitants.

En attendant, le premier événement impliquant le CMJE sera la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

En effet les jeunes élus de la mandature précédente souhaitent organiser un moment d'accueil, d'échange et de partage avec les nouveaux habitants de la commune. Durant ce temps privilégié, ils se proposaient de faire découvrir la commune, ses services, ses commerces et de partager toutes les informations utiles avec leurs administrés.

Ce projet n'ayant pas pu aboutir avant la fin de leur mandature, cette cérémonie sera organisée courant 2024.

Alors si vous êtes arrivés sur la commune depuis 2020, n'hésitez pas à vous manifester en mairie afin de vous inscrire à la future cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

Expression de la minorité Élus indépendants

Le printemps est symbole de joie, de renouveau et d'inspiration.

Les travaux de réaménagement du bourg vont reprendre avec leurs contraintes, soyons patients et tolérants, cela est pour le bien commun. De lourds travaux sont encore à venir, avec pour finalité un embellissement du cœur de ville qui permet à chacun de bien vivre ensemble.

L'accès aux commerces, la circulation, sont rendus possibles grâce à la dotation du Département, quand même à hauteur de 80% du budget total.

Vos élus indépendants de la liste minoritaire militent pour une action

dans les villages, nous continuerons à avoir des idées, à les faire valoir en commission où nous siégeons.

L'année 2024 va voir arriver les chantiers de la maison de la santé, les débuts du groupe scolaire, tout cela est bon pour notre avenir.

Faisons attention les uns aux autres.

Veuzéennes, Veuzéens, bon printemps.

Nathalie, Jean-Pierre et René

Elu Bien Vivre Ensemble

Samuel BRUNET, pour le groupe Bien Vivre Ensemble, n'a transmis aucun article.

APPEL A CANDIDATURES

**MARCHÉ DES PRODUCTEURS
& ARTISANS LOCAUX
à VUE**

**Tous les 1er dimanches du mois
de 9h à 13h - Place Ste Anne**

**Vous êtes Maraîcher, Artisan,
Créateur, Viticulteur, ... ?**

Nous recherchons de nouveaux
commerçants afin de venir compléter
ceux déjà présents.

Merci de contacter la mairie
au 02 40 64 28 34 ou
par mail à
accueil@mairie-vue.fr

commune de
vue

3115
APPEL GRATUIT

**URGENCES
VÉTÉRINAIRES**

Agenda

Avril

- 5 Don du sang - Rouans
- 5 et 6 Séances de variété
- 13 Concert à Rouans (RBC)
- 13 Belote - Comité des Fêtes
- 28 Course UFOLEP (MC Vue)
- 30 Sortie nature - Echo nature

Mai

- 8 Armistice
- 9 70^e Kermesse (Ogec)
- 18 AG - Vue sur le marais
- 25 et 26 Tournoi bas-ket'athlon à Rouans (RBC)
- 26 Tournoi de sixte ESM

Juin

- 9 Elections Européennes
- 15 AG et journée club ESM
- 16 Japan in Rouans Club wa-jitsu traditionnel de Rouans
- 28 Fête fin d'année école du Tenu (APE)

Juillet

- 6 Tournoi de convivialité à Rouans (RBC)
- 7 Vide grenier (comité des fêtes)